



**LE VECU DES ETUDIANTS MARIÉS DE L'UNIVERSITE DE  
KINSHASA : ESSAI D'IDENTIFICATION DES DIFFICULTES  
D'ADAPTATION ET D'INTEGRATION AU MILIEU UNIVERSITAIRE.**

*THE EXPERIENCES OF MARRIED STUDENTS AT THE UNIVERSITY OF KINSHASA : AN  
ATTEMPT TO IDENTIFY THE CHALLENGES OF ADAPTATION AND INTEGRATION  
INTO THE UNIVERSITY ENVIRONMENT.*

M. TINGU YABA NZOLAMESO<sup>1\*</sup>, Ali MULENDA SUMBU<sup>2</sup>, and NKAOTWO BOTAY EPI<sup>1,2,3</sup>

<sup>1</sup>Université de Kinshasa, Faculté de Droit, Kinshasa, République Démocratique du Congo

<sup>2</sup>Université de Kinshasa, Faculté de Psychologie, Kinshasa, République Démocratique du Congo

<sup>3</sup>Université de Kinshasa, Faculté de Psychologie, Kinshasa, République Démocratique du Congo

2011

**Résumé**

Les résultats du présent article essayent de démontrer la manière selon laquelle l'étudiant marié s'adapte aux études à l'Université. Ils montrent, comment dans cette conquête du long parchemin universitaire, l'étudiant marié brave toutes les difficultés d'apprentissage à l'âge adulte et arrive à concilier le triple rôle d'étudiant, d'époux et de père. On y perçoit sur base de ces résultats, un certain nombre d'obstacles, de difficultés qui viennent se dresser au travers de son parcours académique. Plus que sa réussite académique, l'étudiant marié fait face à la scolarité et à la réussite de ses enfants et au bien-être de la famille : vivre comme une famille, mener une vie familiale normale. Ces résultats donnent aussi quelques informations sur la manière dont l'étudiant marié se perçoit lui-même par rapport à ses études et à sa famille élargie, mais aussi comment il est perçu par son entourage immédiat, sa famille restreinte ou élargie et par son entourage lointain, la société. En fait, on observe de la part de l'étudiant marié, une certaine capacité d'adaptation flexible pour accomplir son triple rôle tel que défini plus haut.

**Mots-clés :** enfant, enseignement, primaire, gratuité, obligatoire, impact, déperdition, développement, Social.

**Abstract**

Tingu et al show in this study how a married student is to cope with University studies. The authors have noticed that a married student goes through a deal of problems : 1) the fight to succeed in his own studies, 2) the learning difficulties at an adult age and 3) the issue of harmonization of a treefold role as student, husband and father. Tingu et al have inventoriated a certain number of obstacles a married student encounters along a study life. As a matter of fact, besides his personal situation he must watch over the studies of his children and the welfare of his family and live a normal family life. To end with, the authors conclude that such a position requires serious capacities of adaptation.

**Keywords :** enfant, enseignement, primaire, gratuité, obligatoire, impact, déperdition, développement, Social.

## 1. Introduction

### 1.1. POSITION DU PROBLEME

Nous avons constaté, par notre expérience professionnelle d'enseignant, de formateur et de conseiller psychologue d'orientation à l'Université que de plus en plus un public nombreux des étudiants mariés et dont certains sont même des grands-parents, s'inscrivent dans les études supérieures et universitaires, particulièrement à l'Université de Kinshasa. Evidemment, il n'y a pas d'âge limite pour apprendre, donc, les plus jeunes comme les plus âgés, les adolescents comme les adultes, ont tous droit à l'éducation et l'accès à l'Université est ouvert à tous les congolais. Ce « public nouveau » des étudiants âgés et mariés n'a pas tort d'accéder à l'Université, car comme l'affirme J. Ki-Zerbo (1989), « Après la mise au monde, il reste l'éducation. Vivre, c'est persévérer dans son être. Et pour une société donnée, c'est par l'éducation qu'elle se perpétue dans son être physique et social. Il s'agit d'un accouchement collectif qui prolonge l'enfantement biologique. » De son côté, l'Unicef (1999) stigmatise qu'une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils et des moyens d'une promotion optimale enterre son propre avenir. C'est donc une société suicidaire. En d'autres termes, l'éducation ne se réduit pas de nos jours, à une simple instruction se limitant à savoir lire, écrire et compter ou à l'apprentissage d'un métier. C'est plus que cela : la formation sociale qui est donnée va jusqu'à aider l'individu à répondre et à s'adapter rapidement à un environnement social, économique, technologique et culturel en constante évolution, à créer chez lui des attitudes et aptitudes tout en respectant pleinement son identité et sa culture personnelles. C'est dans ce sens qu'on considère que l'éducation est un long processus qui doit accompagner l'individu tout au long de sa vie et qui donne chaque jour davantage des chances à son épanouissement et à son émancipation. Elle renforce en permanence les capacités, les compétences, les savoirs et les pratiques des hommes pour faire face d'une part aux nouvelles contraintes qui pèsent sur eux et d'autre part, elle est source d'un meilleur développement, elle est même génératrice d'un niveau et d'une qualité de vie plus élevés. D'une manière générale, dit G. Rocher (1968), « L'homme dans sa vie sociale ou professionnelle ou même dans la réalisation d'une activité connaît quand même des problèmes ou des difficultés. » Devant ces aléas de la vie, l'homme ne doit pas baisser les bras, se laisser vaincre par ces difficultés. Au contraire, il doit tout faire pour se surpasser, les transcender et les combattre. C'est dans ce contexte de l'homme devant les difficultés inhérentes à sa vie que nous avons voulu étudier les difficultés qu'éprouvent les étudiants et particulièrement les étudiants mariés au

cours de leur séjour à l'Université de Kinshasa. En effet, jadis et depuis la création de l'Université Congolaise à travers l'Université Lovanium de Léopoldville en 1954, aujourd'hui, Université de Kinshasa, les étudiants en général et les étudiants mariés en particulier étaient reconnus par l'Etat Congolais comme une catégorie sociale ayant un statut spécifique et jouissaient des prérogatives répondant à leurs conditions d'études et d'existence. Malheureusement, ils n'en bénéficient plus aujourd'hui, car une décision de 1981 du Comité Central du pouvoir et du gouvernement de l'époque avait supprimé ce statut spécifique à l'étudiant congolais et lui avait retiré tous les avantages sociaux dont il bénéficiait, tel que l'écrit P. Erny (1977). Globalement, on constate que les étudiants congolais ont d'énormes difficultés du point de vue académique, social et financier pour poursuivre aisément leurs études. Si l'étudiant célibataire, vivant seul se trouve devant tant d'obstacles pour la poursuite de ses études, quelle serait l'ampleur ou la hauteur de ceux-ci chez l'étudiant marié ? Ainsi que le souligne C. Monga et al. (1984), « Etant donné que ce dernier ne se préoccupe pas seulement de ses études et de sa vie, mais aussi de celles de sa progéniture et en plus de cette charge, il faut ajouter les responsabilités purement de père et d'époux vis-à-vis des enfants et du partenaire ou du conjoint, il se pose un sérieux problème d'adaptation aux études en milieu universitaire chez les étudiants mariés ». Le but de cette étude est double : identifier les difficultés auxquelles ils font face et découvrir les stratégies que les étudiants mariés mettent en oeuvre pour réussir dans leurs études et dans leur vie familiale. Cette recherche des stratégies de la réussite de la vie académique et de la vie familiale nous a poussé à des interrogations telles que : les étudiants mariés jouissent-ils des conditions de vie et d'études confortables pour réussir leurs études ? Leur état matrimonial et les charges sociales qui sont les leurs influent-ils sur leur adaptation et intégration à la vie et à la culture universitaires ? Quelles sont les difficultés majeures qu'ils connaissent réellement au cours de leur séjour d'études à l'Université ? Ces difficultés sont-elles purement et simplement d'ordre académique, social et/ou liées à cet ensemble de vie qu'on peut qualifier de « culture universitaire » ? Comment s'y prennent-ils pour s'en sortir. Que faut-il faire pour améliorer leurs conditions de vie pendant la période des études pour faciliter leur adaptation, intégration, insertion et favoriser la réussite académique. Pour répondre à ce questionnement, nous partons de deux pré-supposés. Premièrement, tous les étudiants, en général, connaissent des difficultés d'adaptation et d'insertion en milieu universitaire tant du point de vue académique, socio-matériel que culturel. Mais ces difficultés sont autrement vécues par les étudiants mariés et peuvent constituer un handicap majeur pour la réussite dans leurs études à cause de la lourde charge sociale, de la respon-

sabilité et des devoirs d'époux et de père vis-à-vis de leurs conjoints et de leurs progénitures. Deuxièmement, nous avons supposé que le manque de moyens matériels et financiers, le manque de sources de revenus sûres, constantes et consistantes pour survivre dans ce milieu universitaire renforcerait de manière particulière, les difficultés socio matérielles et académiques des étudiants mariés par rapport à leurs collègues ou camarades, les étudiants célibataires. Si identifier les difficultés majeures que vivent et connaissent les étudiants mariés est l'objectif principal de cette étude, proposer des stratégies et trouver des voies utiles pour s'en sortir, améliorer leurs conditions de vie et d'études serait l'objectif spécifique. Atténuer leurs difficultés et poursuivre leurs études avec moins de contraintes et les terminer serait l'objectif final qui conduit au diplôme attendu avec tous les avantages que ce diplôme peut entraîner.

## 1.2. ADAPTATION ET INSERTION DES ETUDIANTS AU MILIEU UNIVERSITAIRE

### 1.2.1 L'université et ses missions

L'Université, dit G. Rocher (1968), tout comme l'école, en tant qu'institution de formation devrait être comme un « des agents de socialisation » qui a pour but explicite et reconnu de former, d'éduquer et de dispenser des connaissances à certains membres de la société en vue d'atteindre des buts précis. Mais, l'Université en tant qu'institution et étant la plus haute expression de l'enseignement, se voit attribuer la double fonction d'assurer la formation culturelle et la formation professionnelle. Déjà, en 1974, Berstecher et ses collaborateurs parlaient de la conception futuriste de l'Université de l'an 2000. Celle-ci devrait être conçue non plus comme un lieu où les individus s'invitent à une discipline constituée, mais comme un lieu où ils trouvent les moyens matériels et humains de se donner à eux-mêmes une formation correspondant à leurs goûts, aspirations, aptitudes et, aussi à l'image qu'ils sont amenés à se faire de la vie sociale et de leur rôle dans la société. Cette façon de concevoir l'Université s'attache davantage à la formation des aptitudes et des principes fondamentaux que Berstein (1975) appelle « les structures profondes du savoir ». Il s'agit, en quelque sorte, d'une maîtrise personnelle des principes généraux et des concepts fondamentaux qui permettent de construire ces principes. Ainsi, on peut comprendre que pour accomplir sa mission et assurer la double fonctions décrites ci-dessus, l'Université doit guider son action comme le souligne TINGU (1992) sur des principes de base suivants :

- l'établissement d'un équilibre entre l'enseignement et la recherche ; entre la formation générale de l'individu et sa préparation à la vie active ;

- la connaissance systématique du milieu par l'Université qui doit conduire à la fois à la découverte des valeurs propres à la nation et insérer l'Université de façon optimale dans la société ;
- l'ajustement permanent entre les structures de l'Université et les exigences de l'enseignement et de la recherche qui doit permettre à celle-ci de réaliser pleinement sa mission.

La responsabilité de l'Université définie suivant ces trois principes de base a une implication déterminante pour l'adaptation et l'intégration des étudiants dans le milieu universitaire, et plus tard dans la profession et dans la société.

### 1.2.2 Stratégies d'adaptation et d'insertion en milieu universitaire.

Ainsi que nous l'avons souligné antérieurement (Tingu, 1992, 1995), l'arrivée à l'université est vécue par le nouvel étudiant comme une rupture, un changement fondamental dans son existence. C'est pourquoi, l'étudiant qui entre à l'université doit être initié. Il a besoin d'être aidé à s'adapter à cet univers nouveau en lui assurant un bon encadrement social, académique et pédagogique. Le but de cet encadrement est d'aider le nouvel étudiant à mieux connaître les tâches qui l'attendent à l'université, voir clair dans les difficultés psychologiques de tous ordres qui peuvent se présenter et à prendre lui-même conscience du rôle qu'il est appelé à jouer dans son adaptation personnelle à la vie et au travail universitaires et dans sa réussite à la fin de l'année. Il s'agit de ce que Bloch et Debreyne (1974) qualifient d'une attitude pragmatique qui vise à guider les nouveaux étudiants dans une année de transition, qui est souvent vécue comme une année difficile. Les principales activités d'un encadrement efficace sont à organiser, par des informations, autour des quatre domaines d'actions suivants : l'accueil des nouveaux étudiants, l'initiation aux méthodes de travail et d'étude à l'université, l'information sur l'organisation des enseignements, les méthodes de transmission et les procédures d'évaluation des connaissances. C'est important, car l'étudiant nouvellement inscrit, doit savoir, comme le souligne Coulon cité par Ilunga Kupelesa (2007), qu'une carrière étudiante réussie exigerait une capacité de s'insérer activement dans ce nouveau monde, à en comprendre les codes, les exigences implicites, à en maîtriser rapidement les routines. Enfin, cet encadrement doit ou devrait être assuré et soutenu par les enseignants, car comme le souligne Touraine (1967), le rôle de l'université et de ses professeurs ne se limite plus à transmettre des connaissances et des techniques, à délivrer des diplômes et à promouvoir la recherche. Elle doit, au préalable,

fournir à l'étudiant des méthodes de travail qui lui permettent d'atteindre ses objectifs éducationnels.

### 1.2.3 Difficultés socio-académiques

Le substantif difficulté selon Hachette (1997) renvoie au caractère de ce qui est difficile : il peut s'agir d'un obstacle, d'un empêchement, d'une objection ou d'une contestation. Par difficultés socio-académiques, nous entendons les difficultés ou les obstacles que l'étudiant rencontre, éprouve dans sa vie sociale et académique au cours de la période de ses études à l'Université. Ces dernières peuvent être internes ou externes et relevant d'ordre affectif, financier, matériel, social et/ou purement d'ordre académique, c'est-à-dire, relatives au bon déroulement de ses études. L'adaptation, l'intégration et la réussite à l'Université dépendent d'un certain nombre de facteurs qui facilitent, justement, l'adaptation de l'étudiant à l'Université. Parmi ces facteurs, TINGU (1992), cite, entre autres, l'âge au début des études universitaires : les plus jeunes réussissent mieux que les plus âgés ; la qualité des résultats obtenus à la fin des études secondaires : une moyenne élevée entre 60% et 69% ou une mention : 70% et plus ; le statut socio-économique et culturel élevé, c'est-à-dire, l'appartenance à une famille aisée, favorisée socialement, matériellement et culturellement ; le sexe, qui paraît une variable ambivalente et même controversée tantôt, ce sont des filles qui réussissent mieux que les garçons et vice versa et par ailleurs, on constate souvent qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative dans la réussite entre les filles et les garçons. Ilunga Kupelesa (op.cit.) parle encore de l'établissement fréquenté au secondaire, l'option faite, les résultats scolaires dans les matières en rapport avec les options choisies au supérieur, l'attitude des enseignants, etc. D'autre part, il existe des facteurs qui entravent l'adaptation, l'intégration et la réussite à l'Université. Parmi ces facteurs, on peut retenir l'âge plus élevé ; l'obligation de travailler ou le maintien d'une activité professionnelle ; l'ancienneté du diplôme de fin d'études secondaires ou l'ancienneté de la fréquentation du dernier établissement scolaire ; l'habitat, (le logement) : les étudiants qui logent dans la cité universitaire échouent ou abandonnent moins que ceux qui ont un logement personnel (Zarka, 1976 ; Bigard, 1981). D'autres études zaïroises (congolaises) comme celle de Kaja (1980) ont montré que l'état civil, c'est-à-dire, le fait d'être marié ou célibataire différencie significativement la réussite à l'Université entre les étudiants mariés et les étudiants célibataires. Selon l'auteur, l'état d'époux et de père constituerait un facteur motivationnel plus favorable au succès académique que celui de célibataire. L'étudiant célibataire serait plus exposé à l'échec par son instabilité et irrégularité dans sa conduite vis-à-vis de l'assiduité au cours que l'étudiant

marié. Ce dernier par contre, tient coûte que coûte à la réussite ; car, à la peur de décevoir les attentes parentales et claniques, il adjoint, celles de décevoir l'épouse, les enfants et/ou le désir d'une promotion sociale, source de meilleures conditions de vie matérielles et d'études pour les enfants. Même l'étude de Yamutualé (1997) qui parle de l'incompatibilité-compatibilité des aspirations universitaires et maritales chez les étudiantes montre que ces deux aspirations sont si importantes et intimement liées chez l'étudiante qui les vit en conflit latent. En effet, quoiqu'elle reconnaisse l'importance des études, qu'elle dit que si elle avait à choisir entre les études et le mariage, elle opterait pour les études. Mais, on peut supposer, en tant que femme, que son souhait ardent et le plus profond serait celui de trouver un mari. Donc, si le mariage reste un standard pour la plupart des jeunes femmes, particulièrement pour les étudiantes, il l'est davantage pour les hommes à l'âge du mariage et spécifiquement pour les étudiants mariés qui vivent réellement cette expérience in vivo de ces deux aspirations universitaire et maritale. Et une mauvaise organisation dans la gestion de ces deux aspirations amène à des perturbations qui risquent de compromettre l'adaptation, l'intégration et la réussite universitaires des étudiants mariés.

### 1.2.4 Conditions de vie et d'existence des étudiants de l'Université de Kinshasa

Pour Bourdieu et Passeron (1964), par conditions de vie des étudiants, on sous-entend les situations dans lesquelles vivent les étudiants en dehors du temps consacré aux activités académiques (cours et travaux pratiques). Dans le cas sous analyse, nous pouvons affirmer que les conditions de vie et d'existence des étudiants de l'Université de Kinshasa se sont dégradées systématiquement au cours de trois dernières décennies depuis sa création en 1954 sous l'appellation de l'Université Lovanium du Congo. Quatre périodes peuvent décrire les conditions de vie des étudiants de l'Université de Kinshasa.

**La période de 1954 à 1960**, pendant cette période, l'étudiant congolais jouissait de plusieurs avantages sociaux tels que : logement, restauration appropriée, moyen de transport organisé, soins médicaux gratuits aux cliniques universitaires et une bourse d'études décente payée régulièrement, majorée de l'allocation familiale pour l'étudiant marié. Autre avantage, le marché d'emploi tournait son regard vers l'Université et avant même de terminer les études, certains étudiants brillants étaient déjà sollicités, programmés dans la vie active. Ceci créait chez les étudiants une stabilité psychologique ou un espoir d'avenir meilleur, et par conséquent un stimulant par le souci de bien faire pour réussir afin de se confirmer sur le

terrain, sur le milieu du travail.

**La période de 1960 à 1974**, comme à la période précédente, l'étudiant inscrit à l'Université bénéficiait de mêmes avantages sociaux mentionnés ci-dessus. Mais, ils se dégradèrent petit à petit. La réforme de 1971 créant l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) avait précipité la dégradation des conditions de vie de l'étudiant et ce dernier, selon Kabala et Bongeli (1979-1988), a perdu son image au sein de la société. Cette réforme a nui à l'image de l'étudiant. Les Campus formés étant spécialisés pour certaines études et pas pour d'autres, avaient entamé psychologiquement le moral de l'étudiant qui devrait quitter sa province d'origine pour aller étudier dans une province où se trouvaient les études de son choix avec toutes les difficultés d'adaptation qu'il allait rencontrer dans ce nouveau milieu. C'est déjà le début du déclin des conditions d'existence de l'étudiant congolais qui vont trouver leur couronnement dans les deux périodes qui suivent.

**La période de 1975 à 1989**, le début des années 1975 – 1980 a connu une demande croissante d'accès à l'Université et cela a apporté pas mal de modifications au détriment des étudiants. Néanmoins, les avantages décrits aux périodes précédentes existaient, mais insuffisants et insignifiants. Mais en 1981, une décision du Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), parti unique au pouvoir, avait supprimé tous les avantages sociaux accordés jadis à l'étudiant congolais : plus de bourse d'études, de soins médicaux ni de transport gratuits, plus de logement en faveur des étudiants mariés ni d'allocations familiales. Seuls les étudiants des classes terminales ou préterminales pouvaient être logés sur le site universitaire en fonction des places disponibles dans les Homes.

**La période de 1990 à 2011**, est marquée par un constat amer : l'étudiant congolais ne bénéficie plus d'avantages sociaux. Tout a été supprimé, lui a été retiré. Il est abandonné à lui-même. L'État s'est même désengagé complètement de son rôle de pouvoir organisateur pour financer l'enseignement supérieur et universitaire. Au contraire, c'est l'étudiant qui paraît le maître de son propre destin universitaire en payant un montant important et considérable qui constitue un complément de salaire à payer aux professeurs, en plus du salaire qu'ils reçoivent de l'État. C'est la descente aux enfers pour l'étudiant congolais qui devrait compter sur ses

propres moyens pour étudier à l'Université. C'est à partir de tout ce qui précède que nous assistons aujourd'hui à tous les maux qui rongent le milieu universitaire et auxquels l'étudiant marié n'échappe pas à la règle et sa situation paraît pire et complexe que celle de son collègue célibataire. Cela signifie, comme le dit Ilunga Kupelesa (op. cit.) que « L'étudiant doit avoir confiance en lui-même, car dans un enseignement où la prise en charge extérieure des étudiants est nulle, les qualités individuelles de ceux-ci deviennent déterminantes. Dans notre enseignement supérieur et universitaire, les étudiants doivent compter sur leurs propres forces. Un des facteurs importants est donc que chaque étudiant croie en ses capacités de gérer au mieux ses apprentissages, qu'il ait confiance en ses capacités cognitives. Cette image positive permet d'affronter et de dépasser les échecs intermédiaires et, elle contribue fortement à motiver l'étudiant au travail académique en le responsabilisant. Certains étudiants échouent, non parce qu'ils n'ont pas les capacités de réussir, mais parce qu'ils pensent ne pas les posséder». Mais, qu'en est-il exactement chez les étudiants mariés congolais ? Comment font-ils pour réussir ? Quels moyens et quelles stratégies d'apprentissage mettent-ils en oeuvre pour s'en sortir et réussir ? Au prix de quels efforts ? Les réponses à toutes ces questions sont données dans les résultats décrits dans les pages qui suivent.

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1. Participants

La population concernée par l'étude est composée de 435 étudiants mariés inscrits en deuxième année de licence, toutes les facultés confondues, au cours de l'année académique 2004-2005, à l'Université de Kinshasa. De ces 435 étudiants, seulement 174 (40%) ont participé à cette recherche. L'échantillon utilisé est de type occasionnel. Ce choix est motivé par le fait qu'il n'est pas facile de mener une recherche sur une population d'étudiants, et surtout sur des étudiants mariés avec leur fardeau à la fois des responsabilités familiales et académiques. Nous avons misé sur la disponibilité et la collaboration de ceux qui avaient accepté de répondre à notre questionnaire. Malgré ce caractère occasionnel, nous avons pris la précaution d'inclure dans l'échantillon, les étudiants mariés de toutes les facultés de notre alma mater afin que les résultats de l'étude représentent une opinion commune qu'auraient donné tous les étudiants concernés si l'échantillon était tiré de manière aléatoire.

### 2.1.1 Caractéristiques de l'échantillon

Sur les 174 sujets ayant participé à cette recherche, nous avons observé que tous ces étudiants ont largement dépassé l'âge d'accès et de la fin des études universitaires qui se situe relativement entre 18-19 ans et 23-28 ans, selon la filière d'études choisie. Les classes d'âge observées parmi les sujets variaient comme suit : 54,4% ont un âge situé entre 31 et 40 ans ; 39,2% sont entre 41 et 50 ans et enfin 6,4% sont entre 51 et 60 ans et personne n'est au-delà de 60 ans. La provenance de ces étudiants montre que la majorité d'entre eux (80%) proviennent des provinces dites de l'Ouest, qui sont frontalières à la ville de Kinshasa dont Bandundu (47,5%), Bas-Congo (16,8%) et Equateur (16%) auxquelles s'ajoutent les deux provinces du Centre, le Kasai-Oriental (11,6%) et le Kasai-Occidental (4,1%); les autres provinces restantes sont faiblement représentées, soit au total 4%. Quant à l'habitat, 24,1% des étudiants mariés habitent sur le site universitaire et 75,9% d'entre eux ont un logement individuel, chez les particuliers près et/ou loin de l'Université. Nos sujets ont une progéniture nombreuse : si 8,9% n'ont pas encore d'enfants, 68,8% d'entre eux ont entre 1 et 5 enfants et 21,6% ont au moins 6 enfants. Parmi ceux qui ont des enfants, 45,5% ont des enfants non scolarisés qui se trouveraient en bas âge ; 44,6% ont des enfants qui étudient au primaire et au secondaire et 9,8% ont des enfants qui fréquentent, comme leurs pères, l'enseignement supérieur et universitaire. La durée, l'ancienneté du mariage révèle que 5,3% ont moins d'un an de vie de mariage ; 53,3% ont une durée allant de 1 à 10 ans ; 29,4% sont entre 11 et 20 ans et 11,6% ont plus de 20 ans de vie de mariage. Enfin, dans cette identification des sujets, nous avons considéré deux dimensions non moins importantes de leurs épouses à savoir : le niveau d'études et la profession de ces dernières. Les résultats ici montrent que 17,9% des étudiants ont des épouses qui ont au moins un niveau de graduat ; 52,9% ont des épouses qui ont un diplôme des humanités complètes (Diplôme d'Etat) et 24% ont fait des humanités incomplètes ; seulement (3,3%) d'entre eux ont des femmes avec un niveau primaire. Quant à la profession, 48,3% des étudiants ont des épouses qui n'exercent aucune profession ; 37,1% ont des femmes qui travaillent dans l'administration publique, notamment dans la fonction publique (4,5%), dans le secteur médical (13,5%) et dans l'enseignement (19,1%).

### 2.2. Instrument et procédure

Se situant dans le cadre des enquêtes psychosociales, l'instrument de travail le mieux indiqué est le questionnaire et/ou l'interview. Dans le cas présent, un questionnaire était mis au point en se référant à la problématique de l'étude. Le questionnaire est constitué de vingt-six (26) items ou questions répartis en six

thèmes. La répartition de ces derniers se présente comme suit : - motivations du choix et d'accès aux études universitaires (2, 3, 4, 5, 6 et 7) ;

- adaptation et intégration au milieu universitaire (14, 15, 16, 17, 18 et 19) ;
- conditions d'existence (8, 9, 10, 11, 12 et 13) ;
- perception de l'étudiant marié par lui-même et par les autres (21, 22, 23, 24, 25 et 26) ;
- difficultés rencontrées (20) ;
- identification des sujets (1).

Il faut noter que le questionnaire était composé plus des questions ouvertes (60%) que des questions mixtes (35%) et des questions fermées (5%) pour lesquelles nous attendions des réponses des participants. La récolte des données a nécessité une descente sur le terrain pour mettre les sujets en contact direct face au questionnaire. La distribution du questionnaire était accompagnée d'un commentaire explicatif pour mieux motiver et sensibiliser les sujets concernés à répondre correctement et de manière désintéressée aux questions afin de nous fournir les informations recherchées. Le but poursuivi est l'identification des facteurs qui peuvent favoriser et/ou entraver l'adaptation, l'intégration et la réussite des étudiants mariés à l'université. Partant de l'instrument que nous avons décrit ci-dessus, les principaux résultats observés sont présentés suivant les thèmes précités dans la partie méthodologique.

## 3. PRÉSENTATION DES RESULTATS

### 3.1. Motivation du choix et d'accès aux études universitaires

Les motivations du choix et d'accès aux études supérieures sont dictées par deux facteurs : la section d'études faites au secondaire et l'amélioration des connaissances et des conditions de vie. Ainsi, on constate que les étudiants mariés qui ont pris part à l'enquête ont fait principalement la section pédagogique (47,1%), la section scientifique (30,3%), la section littéraire (10,1%) et 12,3% les autres sections techniques (commerciale et administrative, agricole, mécanique, électricité...). L'autre dimension des motivations d'accès aux études universitaires concerne le relèvement du niveau des connaissances (39,3%) ; le fait de mener une vie décente (gagner la vie : 29,2%), l'ambition personnelle pour être bien considéré dans la société (27,1%) et enfin il y a l'influence de la famille (4,4%). Il est important de noter que ces étudiants sont revenus aux études au moins dix ans après l'obtention du diplôme d'études secondaires (Diplôme d'Etat) : 67,5% se sont faits inscrire au moins 25 ans plus tard ; 23,7% : 34 ans après ; 43,8% : 26 ans après et 32,5% après 14 ans. Pendant tout ce temps, ils devraient vivre et s'occuper de leurs familles. C'est ainsi qu'ils se sont livrés à plusieurs

activités ou ils ont exercé plus d'un métier. Certains d'entre eux (51,5%) ont exercé des activités lucratives dans le secteur informel, en faisant ce que les congolais appellent la « débrouillardise ». D'autres ont travaillé dans l'enseignement (39,4%) et certains autres ont eu la chance de prester dans les entreprises publiques et/ou privées (8,9%). Enfin, les résultats montrent qu'au moment de l'enquête, la majorité des sujets interrogés venaient de passer un séjour de 6 à 10 ans à l'Université ; près d'un tiers des étudiants (27,6%) sont à « l'heure », c'est-à-dire qu'ils terminent leurs études dans le délai normal de 5 ans que durent les études universitaires en République Démocratique du Congo, à l'exception des études de médecine, de polytechnique ou de pharmacie qui vont au-delà de cinq ans.

### 3.2. Conditions d'existence

Les conditions d'existence supposent que l'étudiant marié jouit d'un confort social minimum qui le met à l'abri de la pauvreté et de la misère. Pour satisfaire aux conditions d'existence, les résultats montrent que nos sujets disposent de trois sources de revenus. Il y a d'abord les activités informelles lucratives, la débrouillardise (le commerce) auxquelles se livrent 51,6% les étudiants mariés pour vivre et survivre au vrai sens du terme, c'est-à-dire, satisfaire les besoins les plus élémentaires en tant que personne humaine et répondre aux exigences des études (paiement des frais de scolarité) pour eux-mêmes et pour leurs progénitures. La deuxième source de revenu est l'aide familiale et les dons provenant des deux familles, de l'homme et de la femme dont dépendent 24,6% des sujets. La troisième source identifiée est le travail rémunéré qui intervient dans l'ordre de 23,5%. Indépendamment de ces trois sources de revenu, 55,1% des enquêtés s'estiment vivre dans des conditions d'existence acceptables et les autres, soit 46,9% jugent leurs conditions de vie insuffisantes. Les conditions d'existence d'un étudiant marié sont plus contraignantes que celles de son collègue célibataire : dans ce sens qu'il doit faire face non seulement au fait de se concentrer sur les études, mais aussi sur d'autres besoins prioritaires tels que le logement, l'alimentation et le paiement des frais de scolarité pour lui-même et pour ses enfants. En réponse à la satisfaction de ces besoins fondamentaux primaires et sociaux, l'étudiant marié compte plus sur lui-même que sur les autres en ce qui concerne le paiement des frais de loyer (68,7%) et l'approvisionnement en denrées alimentaires (57,1%). Il en est de même pour les frais d'études : ils se prennent en charge dans des proportions de 50% et de 46,4% pour les frais d'études de leurs enfants. Dans ces rubriques : frais d'études, loyer et alimentation, la famille et les amis interviennent dans des proportions qui ne dépassent pas 20%. Faut-il souligner que ces étudiants mariés appartiennent à des

familles où ils jouent un rôle important à cause de la place qu'ils occupent dans la fratrie et du fait qu'ils avaient déjà travaillé et qu'ils avaient dès lors apporté de l'aide de toute sorte à leurs familles respectives. Les résultats montrent que 48,3% et 20,2% des sujets occupent respectivement les premier et deuxième rangs dans la fratrie. Cela veut dire que leur responsabilité est grande au sein de leurs familles et le rôle qu'ils sont appelés à y jouer est non moins négligeable. Selon les résultats de l'étude, la grande majorité des sujets (89,8%) jouent un rôle majeur au sein de la famille restreinte ou élargie. Ils sont sollicités dans 78,2% des cas à apporter leur assistance morale par des conseils ou en cas des problèmes, aider à maintenir l'unité de la famille. Il leur arrive aussi d'intervenir financièrement et matériellement dans leurs familles restreintes. Ce qui présage le rôle majeur qu'ils auront à jouer dans leurs familles à la fin de leurs études.

### 3.3. Adaptation et intégration au milieu universitaire

Effectivement, l'adaptation et l'intégration au milieu universitaire n'a pas été une chose facile pour nos sujets. La majorité des répondants sont d'avis qu'il n'est pas facile d'être un étudiant marié. Trois raisons sont principalement avancées :

- la difficulté de combiner la charge familiale avec les études (68%);
- la diversité des dépenses auxquelles il faut faire face (21,4%);
- le manque de temps matériel suffisant à consacrer au travail intellectuel (10,6%)

Les difficultés d'adaptation et d'intégration se repercutent sur le rendement académique des étudiants mariés. Ainsi, plus des deux cinquièmes d'entre eux (43,8%) ont connu au moins un redoublement au cours de leur parcours académique pour diverses raisons dont principalement :

- les difficultés financières par manque de sources sûres de revenus (47,8%);
- les problèmes socio-matériels et familiaux : maladies et décès (28,8%);
- les charges socio-familiales d'époux, de père et d'étudiant (15%);
- la négligence, le manque de planification de temps à consacrer à la famille et aux études (8,6%).

Malgré toutes les difficultés ci-dessus énumérées, l'étudiant-marié s'organise comme il le peut pour jouer le triple rôle d'étudiant, d'époux et de père. Il y a diversification dans la gestion et la planification du temps consacré à chacun de ces trois rôles :

- en tant qu'étudiant, 56,3% de son temps est consacré à l'assistance aux cours et aux travaux

- pratiques (48%) et à l'étude personnelle (8,3%);
- en tant qu'époux, 53,4% de son temps est consacré aux problèmes familiaux : discussion ou entretien libre avec le conjoint sur tout ce qui touche à la bonne marche du foyer (40,1%) et/ou à l'aide à apporter à l'épouse dans l'exécution de certaines tâches ménagères (13,3%);
- en tant que père, 43,7% de son temps est consacré, après les cours à l'encadrement des enfants dans leurs études et autres soins dont ils ont besoin.

Toutefois, les résultats de l'étude montrent que les étudiants célibataires présenteraient plus des difficultés d'adaptation que leurs collègues mariés pour quatre raisons principales :

- les étudiants célibataires manquent de maturité et d'expérience (39,6%);
- ils se sentent trop libres (26,6%);
- ils ne savent pas s'y prendre devant des obstacles à leur vie d'étudiant (20,3%);
- ils ne planifient ni leur emploi du temps ni leurs activités (19,8%).

### 3.4. Réussite académique

Sans avoir cherché à mener une étude comparative de réussite entre les étudiants mariés et les étudiants célibataires, nous avons sondé l'opinion de nos sujets pour savoir qui de ces deux catégories d'étudiants réussissent mieux à l'Université. Les tendances des opinions obtenues à cette question sont quelque peu mitigées selon qu'on ait répondu positivement ou négativement. Ainsi, 74,1% des sujets disent que les étudiants mariés réussissent mieux que les étudiants célibataires parce que, argumentent-ils :

- ils sont plus sérieux et plus conscients dans leurs études (34,1%)
- ils ont plus de sens de responsabilité, d'expérience et de maturité (52,4%);
- ils s'organisent mieux et planifient leur emploi du temps (13,4%).

Tandis que 25,8% qui sont d'avis contraire disent que les étudiants mariés n'ont pas plus de chance de réussite que leurs collègues célibataires pour les raisons suivantes :

- ils rencontrent beaucoup de difficultés sur tous les plans de la vie quotidienne (40%);
- ils ont beaucoup de charges, de responsabilités et d'occupations à la fois (33,3%);
- ils n'ont pas assez de temps libre pour étudier (16,6%);
- cela n'est pas du tout évident, la réussite à l'Université dépend de l'organisation individuelle, c'est variable d'un individu à un autre (10%).

Par ailleurs, il semble que les étudiants mariés

sont plus stables que leurs collègues célibataires, mais ce n'est qu'une stabilité apparente, car en réalité ces étudiants sont peu stables et irréguliers dans leurs études parce qu'ils passent beaucoup de temps à la recherche de la survie pour leurs familles. Quant aux performances académiques réalisées au cours de quatre années déjà passées et réussies à l'Université de Kinshasa, il s'avère que nos sujets ont réalisés des résultats très appréciables :

- 50% d'entre eux ont réussi avec un taux appréciable ou excellent allant de 60% à plus de 70% (42,8% avec un taux allant de 60 à 69% et 7,2% avec un taux égal ou supérieur à 70%);
- 50% d'autres ont réalisé des performances se situant entre 50 et 59%;

Une étude approfondie de cet aspect de réussite entre étudiants mariés et célibataires laisserait entrevoir que de ces deux catégories d'étudiants réussissent effectivement mieux que les autres.

### 3.5. Difficultés vécues par l'étudiant marié

Identifier les difficultés majeures qu'éprouvent les étudiants mariés était un des objectifs de cette étude. L'étude a identifié plusieurs difficultés majeures sur chacun de quatre aspects considérés, à savoir : académique, social, financier et culturel. En considérant les deux premières difficultés citées par les répondants dans chaque aspect analysé, nous avons constaté que les étudiants mariés sont butés, dans le déroulement de leurs études, principalement à dix difficultés majeures que voici :

1. conditions précaires de la vie familiale au quotidien : non satisfaction des besoins fondamentaux primaires (60,6%);
2. manque de sources sûres de revenu (51,6%);
3. manque de temps pour participer aux activités culturelles (47,3%);
4. paiement des frais d'études (44,6%)
5. charges financières (dépenses) très élevées (39,3%);
6. horaire des cours surchargé (31,2%);
7. peu de temps pour le travail personnel d'études (26,7%);
8. manque de temps de repos (21,4%);
9. achat des syllabus et des manuels et/ou feuillets d'exercices ou des travaux pratiques (17,8%);
10. mélange (brassage) des cultures dans le milieu universitaire (14,2%).

### 3.6. Perception de l'étudiant marié par lui-même et par son entourage immédiat et/ou lointain

Comment l'étudiant marié se considère, s'auto perçoit vis-à-vis de son entourage familial immédiat ou de

Réponses	Entourage	Famille		Etudiant célibataire	
		%	Rang	%	rang
1	Responsable	41,5	(1)	47,1	(1)
2	Modèle	22,4	(2)	5,6	(5)
3	Homme utile	16,8	(3)	-	-
4	Pas de considération particulière	11,2	(4)	19,1	(2)
5	Espoir d'un meilleur avenir	7,8	(5)	-	-
6	Encadreur (conseiller)	-		17,9	(3)
7	Respectueux (intègre)	-		8,9	(4)

**FIGURE 1** – Auto-perception de l'étudiant marié vis-à-vis de son entourage.

son entourage lointain? Les réponses à cette question sont reprises dans le tableau 1 ci-dessous.

A la lumière de ce tableau, l'étudiant marié s'estime être, vis-à-vis de sa famille, un responsable (41,5%), un modèle (22,4%), un homme utile, espoir d'un meilleur avenir pour la famille (16,8% et 7,8%) et vis-à-vis de l'étudiant célibataire, il se considère également comme un responsable (47,1%) et surtout un encadreur, un conseiller et un guide (17,9%), respectueux et intègre (8,9%). En réponse à une question relative à ce que sa femme et ses enfants pensaient de lui, l'étudiant marié estime que les membres de sa famille restreinte, son épouse et ses enfants, sont satisfaits et fiers de lui dans des proportions de 90% pour l'épouse et de 80,9% pour les enfants. Toutefois, cette auto perception s'accompagne d'un esprit critique avisé; car, si c'était à recommencer, la majorité des sujets interrogés (84,2%) reviendraient aux études universitaires en qualité d'étudiant célibataire à cause du vécu contraignant de l'étudiant marié du fait que ces études sont coûteuses et entraînent beaucoup de dépenses (14% et 25,8%); elles sont difficiles et fastidieuses (15,1% et 12,5%); le manque de sources de revenus sûres (13,3%) ou encore l'âge très avancé de ceux-là qui reviennent aux études (3,5%).

Comment l'étudiant marié est perçu par son entourage familial, universitaire et non universitaire. Quelle image les personnes de son entourage se font de lui? Les résultats observés montrent que les membres de l'entourage sont admiratifs envers l'étudiant marié. Si l'étudiant célibataire le considère comme un responsable (64%), les hommes (41,5%), les femmes (56,1%) et les jeunes (42,6%) le trouvent courageux. Tous les membres de son entourage estiment que l'étudiant marié a des moyens, beaucoup d'argent pour s'être décidé à rentrer aux études.

### 3.7. Conseils et recommandations

Nous l'avons dit au point 4.7 que si c'était à recommencer, 84,2% des étudiants interrogés reviendraient aux études comme étudiants célibataires. Cela signifie que les conditions d'existence, de vie et d'études sont très rudes et difficiles. Ainsi, les participants à l'étude ont formulé quelques conseils à l'endroit des

étudiants célibataires en rapport avec le mariage pendant les études universitaires et à l'Etat congolais, pouvoir organisateur de l'enseignement national.

- Aux étudiants célibataires, les recommandations suivantes leur sont adressées :
  - ne pas contracter le mariage pendant les études (69,6%);
  - peser le pour et le contre avant de s'engager dans la vie du mariage (15,7%);
  - ne prendre la décision de se marier que si on se sent capable d'assumer toutes les responsabilités conséquentes (6,7%);
  - ne se marier, si possible, qu'en dernière année d'études (5,6%).
- A l'Etat congolais, l'étude recommande l'amélioration des conditions d'existence de l'étudiant marié, principalement par :
  - la prise en charge par l'Etat des étudiants mariés (33,9%);
  - l'allocation d'une bourse d'études aux étudiants mariés (28,5%);
  - l'octroi d'un logement approprié à l'étudiant marié (23,2%);
  - la réduction et/ou la suppression des frais d'études chez les étudiants mariés à cause de leurs charges familiales (7,1%);
  - la mise à la disposition des étudiants des moyens de transport appropriés (6,3%)..

## 4. CONCLUSION

A la suite des résultats qui précèdent, nous pouvons estimer avoir mis en exergue quelques-unes des principales difficultés qui entravent l'adaptation et l'intégration des étudiants mariés au milieu universitaire. Nous pensons que si l'étudiant marié est bien encadré, pris en charge par l'allocation d'une bourse d'études, l'octroi d'un logement approprié, s'il est capable de planifier son emploi du temps, il réussirait mieux que son collègue étudiant célibataire. La discussion des résultats se résume aux principales constatations ci-dessous.

- En ce qui concerne les caractéristiques de l'échantillon : notre échantillon est constitué des d'étudiants mariés; plus de la moitié de nos sujets sont situés dans la tranche d'âge allant de 31 à 40 ans. Les étudiants mariés fréquentant l'Université de Kinshasa ont une famille nombreuse comprenant entre 4 et 8 enfants en moyenne et la moitié d'entre eux ont des enfants non scolarisés, c'est-à-dire en bas âge. Ils sont majoritairement originaires de trois provinces suivantes : Bandundu, Bas-Congo et Equateur. Quant à leur habitation, la majorité

des sujets habitent dans les communes et les quartiers avoisinant le site universitaire (Kisenso, Lemba, MontNgafula, Ngaba...). Enfin la longévité dans le mariage, chez nos sujets, varie entre moins d'un an et plus de 20 ans.

- Pour ce qui est de la motivation : deux motivations principales ont poussé nos sujets à entreprendre les études universitaires ; le fait de vouloir relever le niveau des connaissances et celui de vouloir bien gagner la vie dans l'avenir.
- En ce qui concerne les conditions d'existence : nous avons constaté que les conditions d'existence sont rudes et contraignantes : il faut des moyens financiers pour faire face à tout. Or, les sujets de notre étude ne disposent que de trois sources de revenus précaires à savoir : la débrouillardise, c'est-à-dire, une série d'activités auxquelles se livrent les étudiants mariés pour survivre, le travail rémunéré et l'appui, l'aide de la famille ou des amis.
- En ce qui concerne l'adaptation et l'intégration au milieu universitaire : à partir des réponses de nos sujets, nous estimons d'une part que certains étudiants mariés sont peu stables et irréguliers dans l'assistance aux cours parce qu'ils passent beaucoup de temps à la recherche de la survie pour leurs familles et d'autre part, ils éprouvent beaucoup de difficultés d'adaptation à cause de la lourde charge familiale. Par contre certains autres s'adaptent facilement parce qu'ils ont la maturité et l'expérience de la vie sociale, ils savent s'y prendre devant les obstacles ; et planifient bien ce qu'ils doivent faire.
- Pour ce qui est des difficultés identifiées : nous retenons :
  - du point de vue académique : le paiement de frais d'études, le peu de temps de travail, l'achat des syllabus et des travaux pratiques, l'horaire des cours chargé.
  - du point de vue social : la non satisfaction des besoins primaires, la survie familiale au quotidien, le peu de temps de repos, la santé des enfants, le logement (loyer) et les frais scolaires des enfants.
  - du point de vue de la vie et de la culture universitaires, il ressort des résultats, les difficultés suivantes : pas de temps pour participer aux activités culturelles, l'horaire des cours surchargé et le mélange des cultures dans le milieu universitaire.

En résumé, les frais d'études, le loyer, la lourde charge sociale de père de famille, le manque de moyens financiers, le manque de sources de revenus sont à la base des difficultés socio académiques des étudiants mariés.

## Références

- [1] BENE-KABALA, & BONGELI, Y. (1981). Aspirations, attitudes et conditions de vie des étudiants de l'UNAZA (étudiants finalistes de 1975-1976), Rapport de la deuxième enquête. UNAZA. Les Cahiers du CRIDE, Kisangani : CRIDE, n°s 51-52, janvier-février.
- [2] BERSTECHE, D., et al. (1974). *L'Université de Demain*. Paris-Bruxelles : Elsevier-Squoia.
- [3] BERSTERS, B.B. (1975). *Langage et Classes sociales*. Paris : Minuit.
- [4] BIGARD, A. (1981). La réussite en première année d'université. *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 10, n°1, 69-82.
- [5] BOURDIEU, P., & PASSERON, J.C. (1964). *Les étudiants et leurs études*. Paris-La Haye : Mouton et Co.
- [6] ERNY, P. (1977). *Sur les sentiers de l'Université : autobiographie des étudiants Zaïrois*. Paris : PUF.
- [7] KAJA, K. (1980). Contribution aux activités d'orientation et d'encadrement pédagogique entreprises dans l'enseignement supérieur zaïrois. Cas des étudiants de premier graduat en psychologie et au CIDEP/Kisangani. Campus de Kisangani, Travail de fin d'études de DES.
- [8] KI-ZERBO, J. (1989). Société en crise et éducation, perspectives. In UNESCO-UNICEF.
- [9] KUPELESA ILUNGA, M. (2007). L'échec dans l'enseignement supérieur et universitaire en R.D.Congo. *Congo-Afrique*, XLVIII<sup>e</sup> Année, n°419, novembre, 707-727.
- [10] MONGA, C., et al. (1984). Les étudiants africains, privilèges ou parias ? *Jeune Afrique*, Mensuel, n°5, février-mars.
- [11] ROCHER, G. (1968). *L'organisation sociale*. Montréal : H.M.H.
- [12] TINGU YABA NZOLAMESO, M. (1992). Facteurs qui peuvent influencer les chances de réussite en première année d'études supérieures au Zaïre, cas de l'UNIKIN, ISTA, l'IPN. Thèse de doctorat en sciences psychologiques, Rijksuniversiteit, Gent, Belgique.
- [13] TSHIPAMBA ODIA, F. (2008). Etude descriptive de la vie estudiantine dans les Homes de l'Université de Kinshasa. UNIKIN : Mémoire, FPSE.
- [14] UNICEF. (1999). *La situation des enfants dans le monde*. Éducation.
- [15] YAMUTUALE EMPI, J. (1997). De l'incompatibilité-comptabilité des aspirations universitaires et maritales chez les étudiantes. UNIKIN : Mémoire, FPSE.

- [16] ZANDE TAWASSIA, C. (2010). Conditions de logement des étudiantes de l'Université de Kinshasa. UNIKIN : Travail de fin de cycle, FPSE.
- [17] ZARKA, Y. (1976). Investissements ou illusions à l'entrée de l'Université. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 6, n°4, 337–367.